

Les mercredis

Inscriptions à la journée complète

(Sauf enfants scolarisés dans les écoles du RPI Pessat - Villeneuve/Clerlande)

Tout au long de l'année, des cycles d'activités sportives seront mis en place par les éducateurs sportifs par période et par tranche d'âge.

Du 9 janvier au 13 février



Ateliers sportifs: Musclés (tir à l'arc et volley)

Thème : Les 9 arts - 1ère partie

Du 6 mars au 10 avril

Ateliers sportifs : Grandes mascottes (jeux de raquettes)

Thème : les 9 arts - 2ème partie

Du 15 mai au 3 juillet

Ateliers sportifs : Petites mascottes (manipulations d'objets)



Thème : le monde imaginaire

Vacances scolaires d'hiver

Du lundi 18 février au vendredi 1^{er} mars

Inscription avant le 1^{er} février



thème d'animation : *agents secrets et espions*

Vacances scolaires de printemps

Du lundi 15 au vendredi 26 avril

Inscription avant le 23 mars



thème d'animation : *tous à la campagne*

Modalités d'inscription

(Les documents sont accessibles ou téléchargeables sur le site de la Communauté d'Agglomération rlv.eu)

- La feuille d'inscription des mercredis ou coupon des vacances (un par enfant)
- La photocopie de l'attestation d'assurance extrascolaire en cours de validité, Pour les nouvelles inscriptions, rajouter
- Le dossier enfant dûment complété (fourni par nos services). Prévoir les photocopies des pages vaccinations du carnet de santé et une photo,
- La photocopie de l'attestation de sécurité sociale ou M.S.A
- Le numéro allocataire de la CAF ou MSA et votre quotient familial
- Le coupon d'acceptation du règlement intérieur en vigueur.

(Tous les documents ne sont pas à fournir si les enfants sont déjà inscrits)

Horaires d'accueil des enfants

Matin	Accueil des enfants : de 7h30 à 9h00
Soir	Départ des enfants : de 17h à 18h30

Conditions tarifaires

Calcul	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	Tranche 7	Tranche extérieure
Selon le QF de la CAF ou MSA	moins de 680 €	De 681 € à 850 €	De 851 € à 990 €	De 991 € à 1080 €	De 1081 € à 1170 €	De 1171 € à 1430 €	Plus de 1431 €	Plus de 991 €
Journée	5.50 €	6.80 €	8.00 €	12.60 €	15.90 €	19.00 €	22.00 €	27.10 €
Semaine (5 jours)	22.90 €	28.60 €	40.20 €	53.90 €	68.00 €	82.10 €	94.75 €	109.05 €

Transport pendant les vacances et les mercredis

Possibilités d'utiliser un transport selon le trajet suivant (2€ l'aller et 3€ l'aller-retour)

Circuit	Arrêts	Matin	Soir
Les Martres d'Artière	Ecole	8h00	18h10
Lussat	Ecole	8h10	18h00
Saint-Beauzire	Ecole (mairie)	8h15	17h55
Chappes	Terrain de tennis	8h20	17h50
Ennezat	Ecole maternelle	8h30	17h40
Saint-Laure	Centre de loisirs	8h40	17h30

A remplir lors de l'inscription sur les coupons

INSCRIPTIONS ETE 2019



Les mardis 7, 14, 21 mai de 10h00 à 19h00

Les jeudis 9, 16, 23 mai de 10h00 à 16h30

Les vendredis 10, 17 et 24 mai de 10h00 à 16h30



Toute inscription est due

Pour les périodes de vacances :

Le coupon devra être rendu dans les délais indiqués

Aucune annulation ne sera acceptée

Pour les mercredis :

Les inscriptions régulières seront prioritaires,

Mais caduques au bout de 4 absences.

Les inscriptions ponctuelles seront validées selon les places restantes.

En cas de maladie, un certificat médical devra être fourni
dans les 48 heures.

Passé le délai la prestation vous sera facturée.

Tout dossier incomplet à l'inscription entrainera l'application
du tarif le plus élevé.

Pour tous renseignements, contacter le service

La direction se réserve le droit de refuser des inscriptions selon les effectifs,
les factures impayées, les animations ou son encadrement.

La direction décline toute responsabilité quant aux jeux et jouets personnels
des enfants. Ils sont interdits



Accueil de Loisirs de Saint Laure

Programme d'animation

Du 10 janvier au 4 juillet 2019



Communauté d'agglomération

Riom Limagne et Volcans

Accueil de loisirs

Directeur : Didier PANNEQUIN

Rue du stade 63 350 Saint-Laure

☎ 04 73 64 27 27 / 07 76 01 02 79

Mail : centreloisirs@rlv.eu

Site internet : www.rlv.eu